

Lettre Patoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 50

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'engrais. On agira sagement en continuant à donner une nourriture chaude ou tiède.

De plus, on n'oubliera pas que si les animaux ne travaillant pas l'hiver ne demandent pas une nourriture aussi copieuse qu'au temps des labeurs, ils ne peuvent non plus sans souffrir endurer de privations, souffrances qui se traduisent par une notable dépréciation, le mauvais temps passé.

Etre trop chiche de nourriture est, au lieu d'aller avec ses intérêts, se tourner contre. Evidemment, on ménagera autant que possible la nourriture, mais il faudra qu'elle soit toujours suffisante.

Quand on aura à sa disposition des pulpes de sucrerie et qu'on en donnera aux animaux, on pourra être assuré qu'ils s'en porteront bien.

A la bergerie, on se défiera beaucoup du froid et de l'humidité qui seraient des plus préjudiciables, car c'est le moment de l'agnelage. Comme breuvages ordinaires, on donnera des barbotages à l'eau tiède.

A la basse-cour, l'engraissement des volailles opérera toujours.

On visitera de temps en temps le rucher et on abritera les ruches qui ne le sont pas ou qui ne le sont guère au moyen de bottes de paille convenablement disposées.

On ne laissera pas non plus sans surveillance les silos, greniers, caves, celliers. Si l'on aperçoit, aux silos, des fourrages qui menacent de moisir, on les sale.

Au cellier, on surveille les vins nouveaux qu'on goûte de temps en temps.

Lorsque la légère fermentation qui se produit vers ce temps est terminée, on ferme les fûts en les bondant. Si l'on croit devoir opérer un débouillage ou premier soutirage, cela seulement pour certains vins, il faudra accomplir cette opération à l'abri de l'air. C'est aussi le moment de la fabrication des vins dits de seconde cuvée et des piquettes.

On surveillera également les vins vieux et on évitera toujours d'en approcher des vins nouveaux.

* * *

Décembre, dernier mois de l'année, demande aussi la clôture des comptes, l'établissement net et détaillé de ce que cette année a été. On dressera le compte des profits et pertes de son exploitation quelle qu'elle soit, petite ou grande.

Et pendant les veillées interminables, quand ces travaux seront finis, on empruntera des livres instructifs, des livres d'agriculture pratique à la bibliothèque communale et on les lira pendant que dehors, dans la nuit, feront rage le vent, la pluie ou la neige.

* * *

Voci, pour guérir les volailles des maladies courantes, un procédé assez facile et qui donne, paraît-il, de bons résultats.

Il suffit de mélanger à leur nourriture, dans la proportion d'une poignée ou une poignée et demie par décalitre de grain donné, de la chaux éteinte. On agitera soigneusement le grain quand on aura jeté la chaux, de façon que cette dernière pénètre bien partout dans la masse des grains.

Dès le premier jour qui suivra la distribution de cette nourriture ainsi traitée, on remarquera un mieux sensible. Au bout de quelques jours la maladie aura complètement disparu.

Il sera parfois prudent d'appliquer préventivement ce traitement quand on saura que, dans le voisinage du poulailler, il y en a d'autres dont les volailles sont atteintes. On évitera ainsi presque infailliblement la contagion.

Et l'on peut se rassurer ; si la chaux éteinte ainsi donnée fait du bien aux volailles malades, elle ne fait pas de mal à celles qui sont en santé. Au contraire elle les entretient alertes et vives, exerce une action bienfaisante sur le sang, fait rougir la crête et favorise la ponte.

La dépense est presque insignifiante.

A propos des poules, rappelons qu'il ne faut jamais donner la nourriture en un amas, mais bien l'éparpiller, jeter le grain en volée. Autrement il y aurait lutte, bataille, perte de grain, et généralement les plus fortes poules accaparaient à peu près toute la nourriture, tandis que celles d'espèces moins robustes en seraient presque complètement privées.

Au lieu de jeter le grain, on peut encore le donner dans les augettes en bois qu'on aura soin de choisir longues et étroites ; on les placera alors assez loin les unes des autres.

La nourriture des poules varie un peu avec les idées de leurs propriétaires.

Néanmoins il est certaines règles données par l'expérience et qu'il ne faut pas oublier. De plus, lorsqu'on a une exploitation et qu'on veut en connaître complètement les résultats, il faut se rendre compte exactement de ce qui est nécessaire à une poule.

Une moyenne, en santé normale a besoin d'un minimum d'orge qu'on peut évaluer à un hectogramme ; en y ajoutant quelque peu on agira sagement. Cette quantité d'orge peut être remplacée par du blé. Il en faut alors un peu moins.

Le grain, blé ou orge, est excellent. Pourtant il faudra encore y adjoindre une certaine quantité de matière trempée, pommes de terre ou son.

Lorsque arriveront les jours frais et froids on fera tiédir cette nourriture. Tant qu'on le pourra on complétera encore ce régime par du vert : des salades, des feuilles de choux, des herbes diverses.

Le plus souvent possible on changera l'eau donnée en boisson et on entretiendra très propres les vases ou augettes employés pour cela. La propreté, là comme partout, est exigée.

* * *

Les haies se divisent en deux sortes : les haies sèches et les haies vives.

Les haies sèches, portant plutôt le nom de clôtures ou de palissades sont faites avec des morceaux de bois coupés et préparés généralement, tels que pieux, pisseaux, échals, roseaux, etc.

Elles sont économiques, mais leur durée est moindre généralement que les autres et elle ne deviennent véritablement pratiques que lorsqu'on veut clore avec rapidité un terrain ou diviser certaines prairies. Nous n'en parlerons donc pas davantage.

Quant aux haies vives elles sont formées par des plantes, généralement par des arbres ou des arbustes, placés très près les uns des autres et formant ainsi un véritable obstacle.

Les espèces d'arbres ou d'arbustes qui sont surtout propices à l'établissement des haies vives sont l'aubépine, dans tous les sols, le hêtre le charme, l'orme, le chêne, le sureau, le saule marsault, le houx commun pour les terres argileuses ; pour les terres sableuses ou calcaires, il vaudra mieux utiliser l'orme et le saule ainsi que le février à trois pointes. L'aubépine, nous l'avons dit, pousse dans tous les sols et c'est elle surtout qui est employée pour les haies.

* * *

C'est au printemps ou à l'automne qu'on effectuera la plantation des haies. Pour cela, vers le commencement de l'été ou de l'hiver selon l'époque de plantation, on creuse dans le sol, à l'endroit où l'on veut planter la haie, un fossé dont la largeur sera de 0,80 environ sur 0,60 de profondeur. On laissera ainsi jusqu'au moment de la plantation.

Alors on rejettera dans le fossé la terre qui en a été extraite, puis on alignera les jeunes plants suivant une deux ou trois rangées selon la profondeur qu'on veut donner à sa haie. Si on ne plante que deux rangs on les écartera de dix

centimètres, mais si on en plante trois l'écartement entre chacun sera de 15 centimètres.

Les plants de deux ans, ayant un an de repiquage, seront les meilleurs.

Il faudra ensuite les protéger. Des haies sèches peuvent très bien servir à cet usage. Ou bien on plante de trois mètres en trois mètres, et de chaque côté des plants, des pieux qu'on relie les uns aux autres par de longues perches formant obstacle.

Pendant quelques années on les binera, puis quand les jeunes plants seront bien vigoureux, on les coupera tous, au printemps, à 8 centimètres du sol, et vers octobre on rapprochera les uns des autres les jets qui se seront formés. Ces jets seront ainsi dirigés et fixés chaque année jusqu'à ce que la haie ait atteint sa hauteur totale.

Vers quatre ans on commencera à tondre la haie. Cette opération s'accomplira à fin d'avril ou en mai, puis en août.

Paul ROUGET.

Avis industriels et commerciaux

Certificats d'origine pour le Japon. — Nous rappelons ici qu'à partir du 1^{er} janvier 1899 les nouveaux tarifs douaniers japonais seront appliqués à toutes les marchandises importées au Japon, sans qu'il soit tenu compte du moment de leur chargement. Il importe, en conséquence, de joindre, dès maintenant, à tout envoi le *certificat d'origine* y relatif, dans le cas où l'on exige la production de cette pièce.

Toutes les marchandises qui n'auront pas satisfait, le 1^{er} janvier 1899, aux formalités douaniers seront également soumises au nouveau tarif, même si elles étaient arrivées avant ce terme dans un port japonais.

LETTRE PATOISE

On nous prie de faire remarquer que dans la lettre patoise Doz Bouda, parue au commencement de Novembre, le texte de l'auteur ne contenait aucune allusion personnelle applicable à qui que ce soit. Nous espérons que cette déclaration tranquillisera ceux qui ont cru y voir la désignation indirecte d'une personne de la localité supposée de l'auteur de la lettre.

7 novembre 1873.

En jégeain le n° 2888 di *Pays* qu'é po titre *vingt cinq ans*, moi, qu'é vu et ressentit toutes les misères qu'ai relate, i seu veni tot tché, tot graingne. I me seu dit : Ai y étoit de même rudement de lai breuyerié à monde. tchie les gros, tot c'ment tchie les petés. I vos le demande en tu vos, to les dgens quel signant in aiccoué, et que ne le cheuvant pe, n'âce pe des dgens de ran ? Eh bin, en 1815, in aiccoué a l'aivu signaie entre le véve cainton de Berne et le Jura ; C'aiccoué a l'aivu aiprouvaie pai lai Confédération, et les Bernois ne le velant p'absolument cheudre, en tot ce que ravoéte les catholiques. A ce être braves ? I dis nian. Ça po çoli que le mot cainnaye me vint aidé en lai gourdge.

Les paysains di Veye Cainton sont en général des braves dgens et s'ai n'étin pe moinaie pai des franmaçons ai nos ne ferint pe de ma, à moins, nos députés lo diant ; mais en les embuë en ios baigelaint toutes southes de haïbioles contre nos, par exemple, que nos aidoran les saints, lai sainte Vierdge et ios imaidges - tot des mentes, des bétériés. Achi nos sont persécutaies de toutes les faissions. Ai faint bin souhai, di tem qu'ai sont 5 contre 1, main dain les contributions ce n'a pu dinche, ai nos faint ai payié le tié, ai iué di cinquieme. I me mo-

querò onquoi de çoli si ai nos léchin aidorai le bon Due d'aipré nos droits garantis pai l'acte de Réunion de 1815. Que faire? — Réclamaie et toudges réclamaie.

S'i éto rédacteur d'in journal catholique. to les 15 djoués, i bottrò dain mai gazette to les articles de l'Acte de Réunion que yi sont bottai en faveur des catholiques di Jura; i y aidjouterò lai sanction de lai Confédération, i le ferò à moins tos les mois, et i prayerò les âtres feuyés catholiques de les achi bottai de temps en temps.

I crais finement qu'en frottain ces articles in po sevan dos le nai de nos gouvernans, çoli les pourrait faire ai musai et en lai fin ai l'en airt taint vergoigne qu'ai nos rendrint justice.

Çà et là

Sang-froid d'un mécanicien.

Le Journal de Genève rapporte le trait suivant :

« Le Douvres quittait le port de Calais jeudi soir, malgré une tempête terrible; une demi-heure après, le mécanicien en chef Downes, malgré le formidable bruit des machines, grâce à son oreille exercée, percevait un léger sifflement lui indiquant une fissure. Après un admirable sang-froid et sans alarmer personne, tout en sachant fort bien que, d'une seconde à l'autre, une explosion pouvait se produire, M. Downes se mit à rechercher la fissure, qu'il découvrit dans la couronne du cylindre de haute pression. On marchait à grande vitesse et la pression était de 160 livres par pouce carré. On ne pouvait réduire cette pression que graduellement et M. Downes fit immédiatement ce qu'il y avait à faire, sachant mieux que personne que, pendant les cinq à dix minutes nécessaires, si une explosion se produisait, il en serait la première victime.

« Quand le capitaine s'aperçut de la diminution de vitesse, songeant bien que son mécanicien ne se serait pas permis de la ralentir sans une nécessité absolue, il s'empressa de descendre et, le danger passé, car la pression était descendue à quarante livres, M. Downes lui montra la fissure sans dire un mot.

« Le capitaine donna au héros qu'était M. Downes une de ces poignées de main qui en disent long, et, sans effrayer personne, après une rapide consultation avec le chef mécanicien, la proue du Douvres fut tournée sur Calais, où l'on rentra, après deux heures de navigation à basse pression, sans que les passagers se fussent une seule minute doutés du péril auquel ils venaient d'échapper. »

Sans que ces passagers par conséquent, pussent concevoir, à l'égard de l'humble et obscur marin qui les avait sauvés, la reconnaissance à laquelle il aurait eu droit.

Cote de l'argent

Du 14 décembre 1898

Argent fin en grenailles . . fr. 106. — le kilo.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 48 du Pays du Dimanche :

184. LOGOGRIPHE.

Coran, Oran.

185. MOT CARRÉ.

H I V E R
I M A G E
V A G O N
E G O U T
R E N T E

186. MOT EN LOSANGE.

F
A R E
F R E R E
E R E
E

187. CHARADE.

Char-pente (Charpente).

Ont envoyé des solutions complètes : MM. Prudente au Noirmont; Un dur à Roggenbourg; Le vieux et le Petit à Delémont; Lady Sipée aux Breuleux; In graivou de lai Montaigne à Chaux-de-Fonds; Un qui n'aime pas faire de musique à trio; Joseph André à Beurnevésin; Justin des papillottes; Le club des lovrours à Court de mèche.

Ont envoyé des solutions partielles : MM. Un joueur d'harmonica à Alle; Mirliflore à Boncourt; Vergiss mein nicht à Boncourt; Un chanteur de romances à Bon Cours; G. Saunier à Damvant; Blanchette et Blondinette aux Breuleux; Joséphine Keller à Pleigne; Cœur d'or, place des Bannelats à Porrentruy; J. Thiébaud à Damvant; Une rose de décembre aux Breuleux; R. de Franquemont et sa Graziella au Noirmont; Ad. Perlet à Berne; Un ami de Lustucru en séjour à Courrendlin; Yun qu'aivaie faim Duemoine ai Boncoé; 3 qu'aimant la veille route et les roéches de Boé ai Boncoé; 4 djous de petéte bête ai Boncoé; Trois roses du 11 décembre à Boncourt; Une rose effeuillée à Boncourt; Colombe blanche à Boncourt; Deux attrapeuses à Boncourt; Pesta-Louzi à Boncourt; Les trois Précieuses de Delémont; Magaly à Boncourt; Une Salamandre à Bonfol; Marguerite d'Ajoie; Une cousine de Théo à Bassecourt; Un samaritain du 4 décembre à Bonfol; Arthur Démaison à Einsiedeln; Pauline La Fontenais; Un groupe de jeunes gens à Damvant; Lai pu belle Genvezatte; Le marquis de Mörchwylér.

192. ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les initiales forment le nom que l'on donne aux régions de l'Orient :

X X X X 1. Nom de ville.
X X X X 2. Gouverneur d'une prov. d'Orient.
X X X X 3. Conforme à la vérité.
X X X X 4. Foyer.
X X X X 5. De petite taille.
X X X X 6. Une des allures du cheval.

193. RÉBUS GRAPHIQUE.

G A si E G 7
L L L L L L L L
L L L L L L L L
L L L L L L L L
L L L L L L L L
L L L L L L L L

194. LETTRES INCONNUES.

Ajouter une même Voyelle et une même Consonne aux huit mots suivants, et former huit autres mots :

NOIR. PIRE. RIME. BON.
MARI. TTAIRE. LACS. RIRE.

195. MOT EN TRIANGLE.

Remplacer les X du triangle ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les désignations :

X X X X X X X 1. Petit oiseau.
X X X X X X 2. Sur la treille.
X X X X X 3. Signe d'imprimerie.
X X X X 4. Ne pas hésiter.
X X X 5. Meuble.
X X 6. Douze mois.
X 7. Chef de Nubie.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 27 décembre.

Convocations d'assemblées

Goumois. — Le 22 à 9 h. pour renouveler les autorités.

Moutier. — Assemblée bourgeoise le lundi 26 à 7 h. du soir pour s'occuper de la cession de l'assistance à la municipalité, voter une prise d'actions au chemin de fer Moutier-Soleure, etc

Assemblée municipale le jeudi 29 à 7 h. pour voter le budget, nommer 3 conseillers, etc.

Montsevelier. — Le samedi 24 à 7 h. du soir pour voter le budget, le taux de l'impôt, nommer une commission, etc.

Undervelier. — Assemblée bourgeoise le 18 déc. à 2 1/2 h. pour renouveler les autorités.

Boncourt. — Le 18 à 12 1/2 pour nommer la commission d'école.

Chevenez. — Le 18 à 11 1/2 h. pour nommer le guet de nuit et le garde champêtre.

Noirmont. — Le 18 de 10 à 2 h. pour renouveler les autorités.

Soyhières. — Le 18 à 10 1/2 pour renouveler les autorités.

Immédiatement après, assemblée bourgeoise pour renouveler les autorités.

L'éditeur : Société Typographique, Porrentruy

Scène conjugale.



Elle : — « Et tu as encore le toupet d'oser me regarder en face, toi?... »

Lui : — « Hélas ! On s'habitué finalement à tout. »